

AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 10 avril 2026

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement COMPT - IMMOBILIER » (ci-après le « **FCP** »), gérés par BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE (ci-après la « **Société de gestion** ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente que la Société de gestion a décidé d'apporter les modifications suivantes au FCP.

1. Modifications relatives aux outils de gestion de la liquidité

Conformément à la directive (UE) 2024/927 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024 modifiant les directives 2009/65/EC (concernant les OPCVM) et la directive 2011/61/EU (concernant les FIA), un FCP est tenu de sélectionner au moins deux outils appropriés de gestion de la liquidité.

Pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires susmentionnées, la Société de gestion a décidé d'ajouter l'un des outils de gestion de la liquidité suivants ou, selon le cas, de mettre à jour les mentions aux outils de gestion de la liquidité déjà existants :

- Une mesure de plafonnement des remboursements (gates)
- Un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (swing pricing).

La définition du risque de liquidité du FCP a été ajustée en conséquence.

Ces modifications prendront effet le 16 avril 2026.

2. Changement de nom d'entité

L'entité suivante sera renommée comme suit dans le prospectus du FCP :

Nom actuel de l'entité	Nouveau nom de l'entité à compter du 30/11/2026
AXA Investment Managers GS Limited	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Dealing Services UK Limited

Ce changement de nom de l'entité susmentionnée n'aura aucun impact pour le FCP ou ses porteurs de parts et il n'y aura pas de changement de la structure ou des missions actuelles exercées par cette entité pour le FCP.

Ce changement de nom prendra effet le 30 novembre 2026.

* * *

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'auront aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) de votre FCP.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world

La documentation réglementaire actualisée du FCP (DIC, prospectus, règlement, annexe précontractuelle) est disponible sur le site internet : <https://funds.axa-im.com/>, ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou distributeur sur vos placements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

BNP PARIBAS REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT FRANCE



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

The sustainable
investor for a
changing world